



Constitution  
ciblée  
d'un patrimoine

## Zurich Life Classic

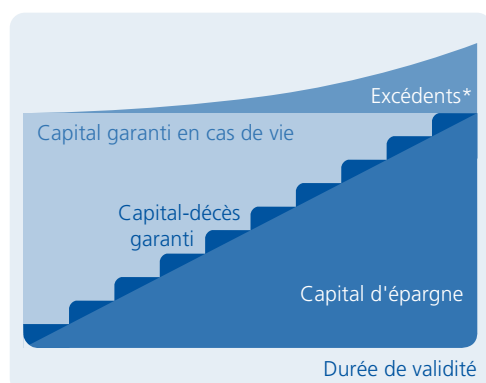
# Assurance en cas de vie

L'assurance en cas de vie permet un accroissement du capital fiscalement avantageux avec un objectif d'épargne à moyen ou à long terme. En cas de décès, le capital d'épargne est garanti en tout temps par la couverture de risque, qui s'accroît chaque année.

### Vos avantages en un coup d'œil

- **Taux d'intérêt garanti du capital d'épargne sur toute la durée de l'assurance**
- **Avantages fiscaux**
- **Libération du paiement des primes en cas d'incapacité de gain**
- **Intégration possible d'une rente en cas d'incapacité de gain**
- **Privilège successoral, clause bénéficiaire et privilège en cas de faillite**

### Constitution ciblée d'un patrimoine



### Libération du paiement des primes en cas d'incapacité de gain

\* Le montant des excédents dépend des rendements des capitaux placés et de l'évolution des risques et des coûts; il est redéfini chaque année et ne peut donc pas être garanti. Les montants correspondants sont crédités au compte d'excédents et rémunérés à un taux d'intérêt actuel.

### L'assurance en cas de vie est idéale pour vous si ...

- vous souhaitez atteindre un objectif d'épargne ciblé à moyen ou long terme.
- vous n'avez pas d'importants besoins en matière de couverture de risques.

### Constitution ciblée d'un patrimoine

Pour pouvoir maintenir son niveau de vie antérieur même après son départ à la retraite ou pour atteindre un objectif d'épargne à long terme, il est nécessaire de recourir tant à la prévoyance obligatoire (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> piliers) qu'à l'épargne volontaire dans le cadre du 3<sup>e</sup> pilier.

Avec une assurance en cas de vie, il est possible de constituer le patrimoine de manière ciblée à moyen ou à long terme. La part d'épargne des primes périodiques est placée à un taux d'intérêt fixe. La prestation convenue en cas de vie est garantie. De plus, les excédents éventuels sont versés\*.

### Sécurité financière en cas de décès ou d'incapacité de gain

En cas de décès de la personne assurée, le capital-décès est immédiatement versé au(x) bénéficiaire(s). Le montant actuel du compte d'excédents est versé en plus de la somme d'assurance.

Vous profitez, en cas d'incapacité de gain de la personne assurée, d'une libération du paiement des primes. Dans ce cas, Zurich prend en charge les paiements de la prime après expiration du délai d'attente convenu, jusqu'à l'échéance de l'assurance s'il le faut.

À titre facultatif, il est également possible d'inclure dans la couverture une rente d'incapacité de gain.

### Avantages fiscaux

Lorsque la libération du paiement des primes en cas d'incapacité de gain est incluse dans la couverture, le versement crédité au preneur d'assurance à l'échéance est exonéré d'impôts. Pendant la durée de validité, la valeur fiscale est imposable en tant que fortune.

Conditions	Pilier 3b – Prévoyance libre
<b>Financement</b>	primes périodiques en francs suisses somme d'assurance minimale CHF 10'000
<b>Taux d'intérêt capital d'épargne</b>	taux d'intérêt garanti sur toute la durée de l'assurance
<b>Âge d'entrée</b>	0–70 ans
<b>Durée de validité</b>	5–50 ans
<b>Âge terme</b>	max. 75 ans
<b>Mise en gage</b>	possible en tout temps
<b>Prêt sur police</b>	possible
<b>Rachat</b>	possible
<b>Clause bénéficiaire</b>	choix libre
<b>Frais</b>	frais de conclusion, primes de risque et frais administratifs

Nous nous ferons  
un plaisir de vous conseiller  
personnellement.

Adressez-vous à l'agence Zurich  
la plus proche, appelez-nous  
gratuitement au 0800 060 161  
ou prenez directement contact  
avec votre courtier/broker.  
[www.zurich.ch/classic](http://www.zurich.ch/classic)

Zurich Compagnie d'Assurances sur la Vie SA  
Thurgauerstrasse 80, 8050 Zurich  
Téléphone 0800 060 161, [www.zurich.ch](http://www.zurich.ch)

En cas de divergence entre les données contenues dans cette fiche  
d'information et les conditions d'assurance applicables, ces dernières font foi.



*Because change happenz.*<sup>®</sup>